



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service des Emplacements

Tél. : 04 94 36 81 72

[braderietoulon@mairie-toulon.fr](mailto:braderietoulon@mairie-toulon.fr)

## BRADERIE DU CENTRE-VILLE DE TOULON

DU 22 AU 24 AOÛT 2024

### PROCEDURE DE SELECTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES

La candidature doit être parvenue aux services de la Ville  
au plus tard le 12 juillet 2024

#### • Modalités de transmission

→ **Mail**

(mode de transmission préféré si pièces scannées de bonne qualité)

[braderietoulon@mairie-toulon.fr](mailto:braderietoulon@mairie-toulon.fr)

→ **Dépôt sur place**

Pôle Famille  
Service des Emplacements  
1 Rue Président Robert Schuman

83000 TOULON

Tél. : 04 94 36 81 72

[braderietoulon@mairie-toulon.fr](mailto:braderietoulon@mairie-toulon.fr)

Heures d'accueil du public : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30

→ **Courrier**

Mairie de Toulon  
Service des Emplacements  
Avenue de la République - CS 71407  
83056 TOULON Cedex

## • Modalités de sélection

---

ATTENTION : Le formulaire d'inscription ne vaut pas inscription.

Chaque candidature sera examinée par la commission de sélection de la Ville de Toulon en charge de choisir les commerçants.

Cette commission se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par spécialité.

La sélection doit permettre d'assurer une diversité des produits proposés à la vente.

L'organisateur se réserve le droit de faire son choix parmi les produits proposés à la vente et en fonction du nombre d'emplacements disponibles sans qu'il ait à donner de justification.

L'organisateur peut refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

Le rejet d'une demande ne donne lieu à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

De même, la participation à une édition précédente de la « Braderie de Toulon » ne crée en faveur de l'exposant aucune priorité ni aucun droit de non concurrence.

## • Modalités de validation de l'inscription

---

Les candidats seront informés si leur candidature a été retenue par mail **au plus tard le 26 juillet 2024**. (il est donc indispensable de communiquer à minima une adresse mail et un numéro de téléphone valides).

Les candidats retenus devront régler les droits d'inscription **au plus tard le 12/08/2023** par virement, CB et/ou espèces et **le 31/07/2024** par chèque (à défaut de règlement dans les délais impartis, aucune autorisation d'occupation du domaine public ne sera délivrée) :

→ **par virement bancaire** (moyen de paiement à privilégier)

IBAN : FR76 1007 1830 0000 0020 0629 712

BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Régie Recettes Bureau des Emplacements Toulon

Indiquer en motif du virement : Braderie 2023 + NOM de famille et prénom du commerçant retenu puis envoyer le justificatif à [braderietoulon@mairie-toulon.fr](mailto:braderietoulon@mairie-toulon.fr)

→ **par carte bancaire ou en espèces\***, auprès de la Régie des Emplacements (\* conformément à l'article 19 de la loi de finances rectificative pour 2013, *les règlements en espèces ne doivent pas dépasser la somme de 300 €.*)

Pôle Famille

Régie des Emplacements

1 Rue Président Robert Schuman - 83000 TOULON

Tél. : 04 94 36 81 87 / 86 / 85

Heures d'accueil du public : 8h30 - 12h00

→ **par téléphone en carte bancaire**, au 04 94 36 81 87 / 86 / 85 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

→ **par chèque** à l'ordre de « Régie Emplacements »

(Attention : le règlement doit nous être parvenu au plus tard le 31/07/2023 → compte tenu des nombreux impayés, nous ne privilégions pas ce moyen de règlement)

Si dépôt sur place :     Pôle Famille  
                                  Régie des Emplacements  
                                  1 Rue Président Robert Schuman - 83000 TOULON  
                                  Tél. : 04 94 36 81 87  
                                  Heures d'accueil du public : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Si envoi par la poste : Mairie de Toulon  
                                  Service des Emplacements  
                                  Avenue de la République - CS 71407  
                                  83056 TOULON Cedex

### • **Modalités d'installation**

---

Dans la semaine qui précède le début de la braderie, l'organisateur communiquera aux candidats sélectionnés les dernières informations utiles (lieu d'accès à la braderie, stationnement...).

Le 1<sup>er</sup> jour de la Braderie, les exposants recevront une pochette nominative contenant tous les documents indispensables à l'installation (macaron nominatif d'exposant à présenter à l'entrée de la zone de la braderie et à toute réquisition de l'organisateur pendant la manifestation, un macaron pour entrer dans la zone piétonne avec le véhicule indiqué dans la demande pour déballer / remballer, un macaron de stand à apposer en vue sur le stand pendant toute la durée de la manifestation...).

### **Pour information**

Installation des stands : **05h30 à 08h30** / Remballage : **19h00 à 21h00**

De nombreuses enseignes s'étant installées sur la rue d'Alger, rue Hoche et Place Camille Ledeau, les forains seront installés sur les axes suivants : rue Berthelot, rue Zola, Place Cathédrale, Place Raspail, Place Puget, Rue Jean Jaurès et Place de l'Opéra.

Les places seront attribuées en fonction des emplacements disponibles et de l'attractivité des produits proposés.

### • **Engagements**

---

En soumettant votre candidature, vous vous engagez à respecter :

- **Les normes légales et réglementaires relatives :**
  - aux annonces de réduction de prix à l'égard du consommateur (arrêté du 11/03/2015)
  - aux ventes promotionnelles et aux pratiques commerciales loyales et non trompeuses ;
  
- **Les dispositions du règlement municipal pour l'organisation de la braderie pour toute la durée de la manifestation**, notamment en ce qui concerne les horaires d'installation, la tenue des emplacements, les produits proposés à la vente et le déroulé de la braderie.



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service des Emplacements

Tél. : 04 94 36 81 72

[braderietoulon@mairie-toulon.fr](mailto:braderietoulon@mairie-toulon.fr)

**BRADERIE DU CENTRE-VILLE DE TOULON  
DU 22 AU 24 AOÛT 2024  
FORMULAIRE DE CANDIDATURE  
COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES**

**Cadre réservé à l'Administration**

Numéro d'enregistrement :

Réceptionné le :

Complet le :

Présenté en commission le :

Avis : **Favorable / Refusé / Attente**

Réponse envoyée le :

**EMPLACEMENT N°**

À compléter et à retourner au plus tard le **12 JUILLET 2024**

Ce formulaire de candidature ne vaut pas inscription à la braderie. L'inscription ne sera définitive qu'après validation du présent dossier par la commission de sélection et paiement des droits d'inscription à l'organisateur.

• **Coordonnées personnelles**

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Téléphone (portable et/ou fixe) de contact :

Email de contact :

• **Coordonnées professionnelles**

Raison sociale / Nom commercial :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Numéro SIRET :

• **Pratiques de vente**

• **Liste / Catégorie(s) des produits proposés à la vente**

---

.....

.....

.....

.....

.....

• **Métrage souhaité / droits d'inscription**

---

..... ML X 72,00 € (tarif pour les 3 jours de braderie) =.....€

• **Obligations fiscales et sociales**

---

Je, soussigné(e), atteste être en situation régulière au niveau des obligations fiscales et sociales qui m'incombent :

- Déclarations de revenus                       Déclaration URSSAF
- Paiement de l'impôt sur les revenus                       Déclaration des employés (le cas échéant)

Date : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

• **Liste des pièces OBLIGATOIRES à fournir**

---

Le dossier de candidature complété et signé avec les pièces suivantes :

- Liste détaillée des produits proposés à la vente
- Photographies des produits proposés à la vente et du stand
- Photocopie de la pièce d'identité (CNI : recto verso, passeport : la double page)
- Photocopie du Kbis ou de l'extrait D1 du répertoire des métiers, daté de moins de 3 mois, précisant la mention de « vente ambulante »
- Photocopie de la carte commerçant non-sédentaire ou vente ambulante (si non domicilié sur Toulon)
- Copie de l'attestation de la police d'assurance professionnelle multirisque 2024 (incendie, vol, vandalisme, etc...), ainsi que de l'assurance complémentaire pour des dommages causés à des tiers
- Photocopie recto-verso de la carte grise du véhicule qui sera utilisé pendant les 3 jours de la braderie
- Photocopie de l'assurance en cours du véhicule

